

# Repères & Analyses

## Statistiques



### Les chiffres-clés en juin 2012

**56,7 %** projets de recrutement supplémentaires par rapport à décembre 2011

**56,2 %** des projets annoncés en juin réalisés au 1<sup>er</sup> semestre 2012

**30,8 %** des établissements déclarés recruteurs en juin pour l'année 2012

**3,5** projets de recrutement en moyenne par établissement recruteur

**59,3 %** des établissements ont recruté plus que prévu suite à des remplacements imprévus

**49,2 %** des projets proposés en emploi durable

**35,9 %** des recruteurs ont au moins un projet qu'ils jugent difficile

L'enquête « Besoins en Main-d'œuvre - Echo » est réalisée à l'initiative de Pôle Emploi. Elle permet de faire un point en cours d'année sur les intentions de recrutement envisagées par les employeurs en décembre 2011 pour l'année 2012, qu'il s'agisse de créations de postes ou de remplacements. En outre, ce dernier volet sur les besoins en main-d'œuvre complète les informations recueillies dans l'enquête « BMO complémentaire » relatives aux motifs de recrutement, à la nature des difficultés de recrutement rencontrées ainsi qu'à la qualité de l'emploi proposé (cf. encadré Source et méthode).

## Enquête complémentaire « Besoins en Main-d'œuvre 2012 » :

### une majeure partie des projets réalisée dès le premier semestre

*Le nombre de projets de recrutement déclarés en juin 2012 pour l'année en cours a progressé de 57,6% par rapport à celui prévu en fin d'année 2011. Ainsi, plus de 2,5 millions de projets sont annoncés dont une majeure partie d'entre eux réalisée dès le premier semestre de l'année (56,2% des projets). La part des établissements recruteurs a quasiment doublé et s'établit désormais à 30,8% (contre 17,7% en décembre 2011), ramenant à 3,5 le nombre moyen de projets enregistré par établissement recruteur (contre 3,9 fin 2011).*

*La nécessité de remplacer un salarié ponctuellement ou définitivement absent et le surcroît d'activité sont les principaux motifs amenant les établissements à recruter (dans respectivement 42,3% et 41,0% des cas). Néanmoins, lorsqu'ils révisent leurs projets de recrutement à la hausse, ce sont les départs ou absences imprévus de salariés qui le plus souvent les y conduisent (59,3% des cas).*

*Comme annoncé en fin d'année 2011, près de la moitié des projets d'embauche (49,2%) devraient porter sur des « emplois durables »\* avec un tiers de contrats proposés en CDI. En revanche, les difficultés à l'embauche paraissent moins importantes que prévu.*

### Des projets revus à la hausse

Le nombre des projets annoncés en décembre 2011 (1 609 000) a été révisé à la hausse six mois plus tard par les employeurs, mais dans une moindre mesure par rapport à l'année dernière. En effet, en juin 2011 lors de l'enquête complémentaire sur les besoins en main-d'œuvre 2011, les établissements révisaient à la hausse leurs projets de recrutement de 103,0%, six mois après leurs

premières déclarations. Cette année, dans un contexte économique plus difficile, ces derniers réévaluent leurs projets de 57,6% par rapport à leurs déclarations de décembre 2011. Le nombre des projets envisagés pour 2012 s'établit ainsi à 2 535 000, qu'ils soient réalisés au 1<sup>er</sup> semestre ou prévus au second. La part des établissements recruteurs s'élève désormais à 30,8% de l'ensemble des établissements, contre 17,7% lors de la précédente interrogation de décembre. Parmi ces derniers, plus de trois

\*« Emploi durable » : ensemble des contrats en CDI et CDD de 6 mois ou plus, créateurs d'entreprise et travailleurs indépendants.

établissements sur quatre (76,2%) confirment leur volonté de recruter, auxquels s'ajoutent plus de 400 000 établissements « nouveaux recruteurs ». Les projets annoncés par ces derniers représentent 39,1% de l'ensemble des projets (cf. graphique 1).

Le nombre moyen de projets annoncés par établissement recruteur a légèrement diminué passant de 3,9 en décembre 2011 à 3,5 en juin 2012. Néanmoins, pour les établissements ayant annoncé au moins un projet lors de l'interrogation de décembre 2011, ce ratio atteint 4,9 projets en moyenne contre 2,4 chez les nouveaux recruteurs.

### Une majeure partie des projets concrétisés dès le premier semestre

En décembre 2011, les établissements envisageaient de concrétiser 84,2% de leurs projets au cours du premier semestre, soit 1 354 500 projets. En juin 2012, ils déclarent en avoir réalisé 1 424 700 au cours des six premiers mois de l'année 2012, soit une hausse de 5,0% par rapport à ce qu'ils avaient prévu. Concernant les projets envisagés pour le second semestre, les établissements, bénéficiant d'une meilleure visibilité en milieu d'année, envisagent quatre fois plus de projets que prévu.

Comme l'année précédente, la majeure partie des projets annoncés en juin ont été réalisés dès le premier semestre (56,2% des projets concrétisés en juin 2012, après 54,2% en juin 2011). Cette situation se vérifie pour la majorité des établissements. Les « nouveaux recruteurs » présentent la plus forte concentration de projets concrétisés au cours du 1<sup>er</sup> semestre : en moyenne six projets sur dix (59,8%), cette proportion dépassant les deux tiers (67,8%) chez les « nouveaux recruteurs » de 20 à 49 salariés (cf. graphique 2).

La part des projets concrétisés au premier semestre est plus forte pour les établissements de 10 salariés ou plus et pour ceux du secteur

Graphique 1

### Evolution du nombre de projets de recrutement entre fin 2011 et juin 2012



de l'industrie, concrétisant en moyenne près de six projets sur dix. En revanche, les établissements de « 0 salarié » et les établissements du secteur agricole réalisent moins de la moitié de leurs projets au cours du 1<sup>er</sup> semestre (respectivement 39,8% et 40,9%).

Dans huit régions sur dix, plus de la moitié des projets ont été réalisés dès le premier semestre (cf. carte). Comme l'année précédente, c'est en Auvergne que la part de projets concrétisés est la plus élevée (68,9% d'entre eux contre 65,5% en 2011). Dans six autres régions, la part des projets réalisés au premier semestre dépasse les 60% : Corse (65,9%), Alsace (63,4%), PACA (63,2%), Franche-Comté (61,9%), Nord-Pas-de-Calais (61,8%) et Pays de la Loire (61,6%).

### Plus de projets suite à des remplacements imprévus

Fin 2011, un recrutement sur quatre était envisagé en vue d'une création de poste (cf. graphique 3). Six mois plus tard, moins d'un projet sur cinq (17,6%) est concerné. Les établissements ont dû répondre à des besoins immédiats en envisageant des recrutements dans deux cas sur cinq suite à un surcroît d'activité (41,0% contre 36,2% envisagés en décembre 2011) ou pour remplacer un salarié ponctuellement ou définitivement absent (41,4% contre 34,7% prévus en décembre 2011). En ce qui concerne les projets prévus au cours du second semestre, le surcroît d'activité est le premier motif de recrutement invoqué alors que les départs et absences de salarié, plus difficiles à anticiper, sont moins souvent avancés comme motif de recrutement (35,7% des cas).

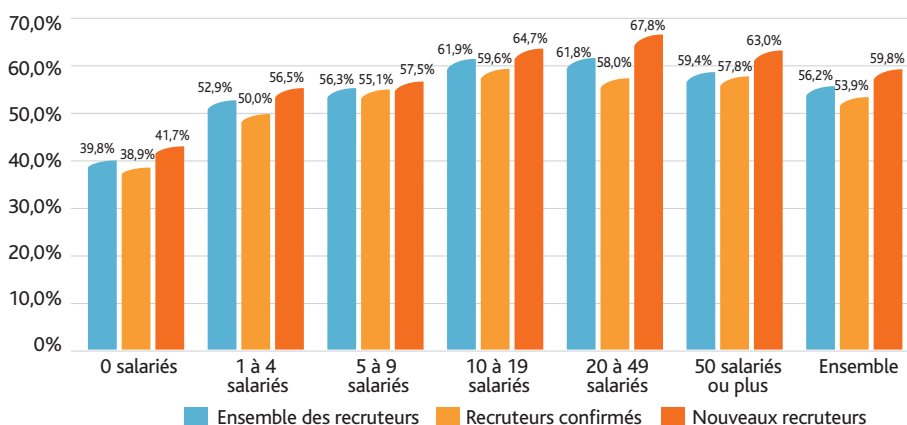
Les recrutements envisagés suite à une création de poste ou au départ définitif d'un salarié débouchent le plus souvent sur des emplois pérennes, à l'inverse des recrutements liés au surcroît d'activité ou à l'absence ponctuelle de salarié qui vont se porter principalement sur des emplois de courte durée. En regroupant les motifs de recrutement en fonction de la nature de l'emploi proposé, on observe alors une certaine stabilité entre ce qui avait été prévu en décembre 2011 et les déclarations faites en juin 2012. Ainsi, des départs inattendus au premier semestre ont pu retarder les créations de poste qui avaient été envisagées précédemment pour être reportées au second semestre (16,4% embauches effectuées pour ce motif au premier semestre contre 19,2% prévues au second semestre).

### La moitié des projets déclarés sont des emplois durables

En juin 2012, les emplois durables concernent toujours près d'un projet sur deux (49,2% envisagés en juin 2012 contre 51,0% prévus en décembre 2011). Les CDI sont moins souvent proposés (33,3% des projets contre 36,0% initialement prévus) alors que la part des projets en CDD de 6 mois ou plus a peu évolué (15,9% des projets contre 15,0% prévus). La majeure partie des projets est toujours proposée en CDD de moins de

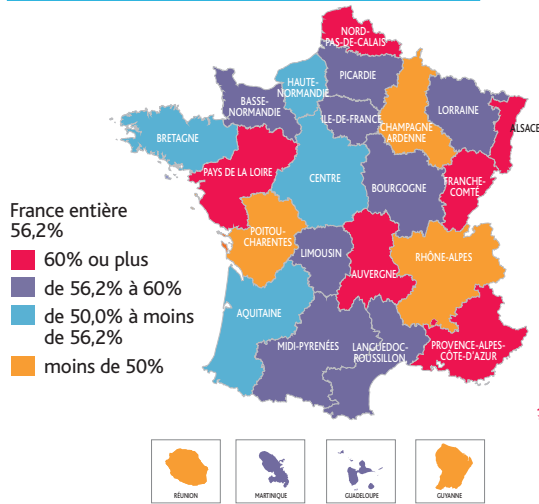
Graphique 2

### Part des projets de recrutement réalisés au 1<sup>er</sup> semestre selon la taille de l'établissement



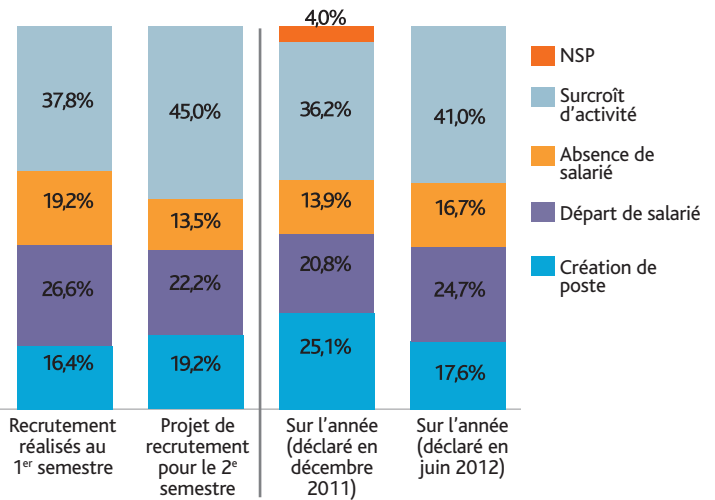
### Carte

### Part des projets de recrutement réalisés au 1<sup>er</sup> semestre selon les régions



### Graphique 3

### Répartition des projets de recrutement déclarés selon le motif et la période de recrutement

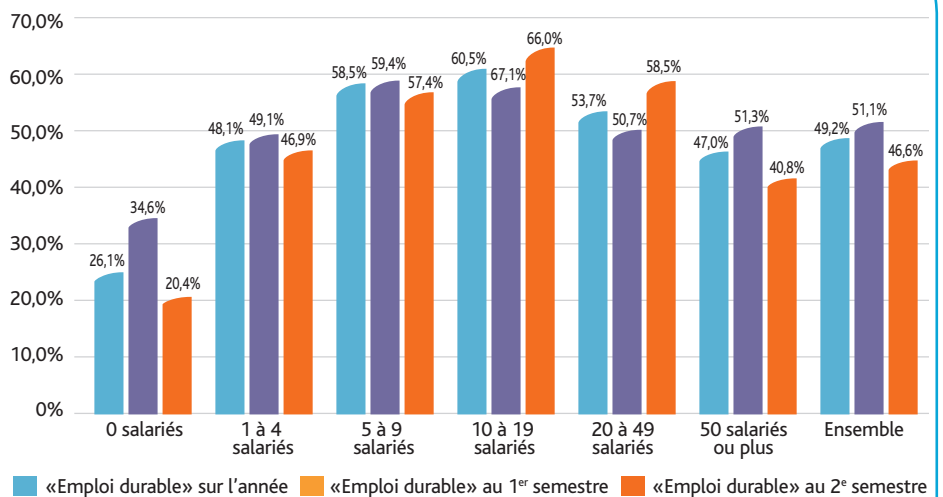


6 mois (46,7% contre 43,0% prévus fin 2011) et les missions d'intérim, plus marginales, concernent toujours moins de 5% de l'ensemble des projets (4,1% contre 4,7% prévu).

Les établissements « nouveaux recruteurs » sont les plus enclins à proposer des emplois durables. Ils représentent 52,2% de leurs projets contre 47,2% des projets envisagés chez les « recruteurs confirmés ». De manière générale, les emplois durables sont le plus souvent proposés par les établissements de 10 à 19 salariés (60,5% des projets et jusqu'à 66,0% prévus au second semestre (cf. graphique 4). De même les établissements des secteurs des services aux entreprises et de l'industrie privilégient un peu plus l'emploi durable avec respectivement 65,6% et 62,0% de leurs projets concernés et jusqu'à sept projets sur dix prévus au second semestre dans l'industrie. En revanche, seul un projet sur quatre est proposé en emploi durable par les établissements de « 0 salarié », et moins d'un sur dix dans le secteur agricole. Notons que ces établissements à fort caractère saisonnier voient leurs recrutements se porter plus fréquemment sur des emplois courts.

### Graphique 4

### Part des projets de recrutement déclarés en « emploi durable » selon la taille de l'établissement



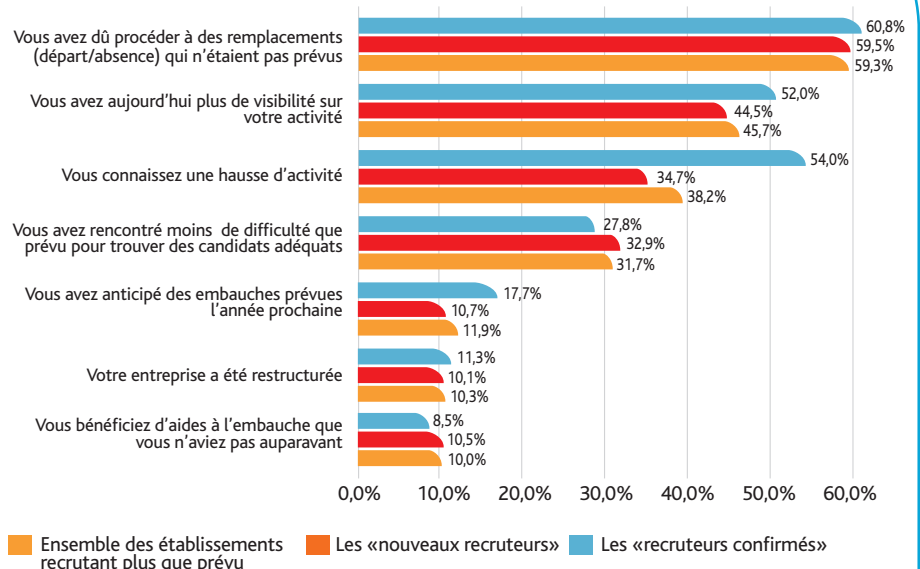
### Un établissement sur cinq recrute plus que prévu

Un établissement sur cinq (21,5%), contre un sur quatre lors de l'enquête de 2011, a revu ses projets à la hausse, soit en décidant de recruter alors qu'il ne l'envisageait pas 6 mois plus tôt (pour 80,2% d'entre eux), soit en recrutant plus qu'il ne l'avait prévu (pour 19,8% d'entre eux).

Comme en 2011, la principale raison de cette révision à la hausse des recrutements est la nécessité de faire face à des remplacements qui n'étaient pas prévus : trois établissements sur cinq invoquent ce motif en juin 2012 (cf. graphique 5).

### Graphique 5

### Les motifs de révision à la hausse du nombre de projets de recrutement (plusieurs réponses possibles)



Si la hausse d'activité demeure un motif important pour recruter plus (38,2% et jusqu'à 54,0% des établissements « recruteurs confirmés »), la meilleure visibilité sur leur activité dont bénéficient les établissements en milieu d'année est plus souvent invoquée : 45,7% des cas en moyenne contre 41,8% un an plus tôt.

Plus de trois établissements sur dix (31,7%) déclarent avoir finalement rencontré moins de difficultés pour trouver des candidats adéquats. Enfin, près de 10% des établissements déclarent avoir recruté plus que prévu, soit parce qu'ils ont anticipé des embauches programmées pour l'année suivante, soit parce qu'ils ont connu une restructuration de leur entreprise, ou encore en raison d'aides à l'embauche qui n'étaient pas prévues (respectivement 11,9%, 10,3% et 10,0% des cas).

A l'inverse, peu d'établissements (6,7%, après 5,2% en 2011) ont revu leurs projets d'embauche à la baisse, soit en recrutant moins que prévu (pour 37,2% d'entre eux), soit en décidant de ne plus recruter du tout (pour 62,8% d'entre eux).

La baisse d'activité demeure la principale explication dans ce cas (47,4% des établissements concernés). De même, le manque de visibilité encore important en cours d'année, le manque de budget, le report de projets sur l'année prochaine ou encore les difficultés à trouver le candidat adéquat

Tableau 1

### Part des établissements envisageant des difficultés à l'embauche pour au moins un de leurs projets

	DIFFICULTÉS ANTICIPÉES EN DÉCEMBRE 2011 POUR AU MOINS UN PROJET EN 2012	DIFFICULTÉS DÉCLARÉES EN JUIN 2012 POUR AU MOINS UN PROJET EN 2012		
		SUR L'ANNÉE	1 <sup>ER</sup> SEMESTRE	2 <sup>D</sup> SEMESTRE
"recruteurs confirmés"	-	41,3%	34,3%	44,0%
"nouveaux recruteurs"	-	31,7%	25,0%	38,2%
<b>Ensemble des établissements recruteurs</b>	<b>52,8%</b>	<b>35,9%</b>	<b>29,3%</b>	<b>41,0%</b>

sont des raisons avancées par plus de trois établissements sur dix.

### Des recrutements beaucoup moins difficiles que prévu

En juin 2012, 35,9% des établissements recruteurs déclarent connaître ou envisager des difficultés dans leurs recrutements, contre 41,5% des établissements interrogés l'année dernière à la même période.

Comme l'année précédente, les établissements ont tendance à anticiper plus de difficultés sur les projets de recrutement à venir. Ils sont donc moins nombreux six mois après leurs premières déclarations, à envisager des

difficultés sur les recrutements de l'année en cours : 35,9% en juin 2012, contre 52,8% en décembre 2011 (cf. tableau 1). De même, les difficultés rencontrées au cours du premier semestre sur des recrutements réalisés s'avèrent encore moins marquées (29,3%) que celles anticipées sur les six mois suivants (41,0%).

Ces difficultés à l'embauche touchent davantage les « recruteurs confirmés » que les « nouveaux recruteurs » (41,3% contre 31,7%). Près de la moitié (46,7%) des établissements de plus grande taille (50 salariés ou plus) envisagent ce type de difficultés contrairement aux établissements du secteur agricole (moins d'un établissement sur quatre se déclare concerné par des difficultés).

Cette atténuation des difficultés de recrutement ressenties par les établissements recruteurs à 6 mois d'intervalle concerne également ceux qui n'ont pas l'intention d'embaucher : cet indicateur atteint 20,2% des établissements non recruteurs en juin 2012 contre 27,6% en décembre 2011.

**Sandra GAUMONT**  
Département Enquêtes

### EN SAVOIR PLUS

- GORCE (Denis), MICHARD (Adeline) « Enquête Besoins en main-d'œuvre : les grandes entreprises prévoient davantage de recrutements en 2012 », Repères et Analyses n°40, avril 2012.
- GAUMONT (Sandra) « Enquête complémentaire Besoins en main-d'œuvre 2011 : beaucoup plus d'embauches que prévu », Repères et Analyses n°33, octobre 2011.

**Directeur de la publication :**  
Jean BASSÈRES

**Directeur de la rédaction :**  
Bernard ERNST

**Réalisation :** PARIMAGE

### SOURCE ET MÉTHODE

L'enquête Besoins en Main-d'œuvre (BMO) est une initiative de Pôle Emploi, réalisée avec l'ensemble des directions régionales et le concours du Crédoc. Elle mesure les intentions de recrutement des employeurs pour l'année à venir, qu'il s'agisse de créations de postes ou de remplacements, d'emplois à temps partiel ou saisonniers. L'enquête BMO 2012 a été réalisée de septembre à décembre 2011 dans les 22 régions métropolitaines et les 5 départements d'outre-mer.

Le champ de l'enquête comprend d'une part les établissements relevant de l'Assurance chômage et, d'autre part : les établissements de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours de la période récente, les établissements du secteur agricole, les établissements du secteur public relevant des collectivités territoriales (communes, régions...), les établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...), les officiers publics ou ministériels (notaires...). L'enquête ne comprend donc ni les administrations de l'État (ministères, police, justice...) ni certaines entreprises publiques (Banque de France, RATP...). Le questionnaire soumis aux employeurs couvre une liste de 200 métiers qui correspond aux Familles Professionnelles (FAP) et se décline en six versions différentes, afin d'ajuster la liste de métiers proposée au secteur d'activité de l'établissement.

Sur les 2 343 900 établissements entrant dans le champ de l'enquête, près de 1 646 500 ont ainsi été interrogés, par voie téléphonique ou postale. Plus de 409 600 réponses ont été collectées et exploitées pour la France entière.

Comme pour BMO 2011, la partie classique de l'enquête a été enrichie d'un volet complémentaire relatif aux motifs de recrutement (ou de non-recrutement), à la nature des difficultés de recrutement rencontrées ainsi qu'aux perspectives d'activité envisagées dans les années à venir. Ce volet complémentaire a été obtenu sur la base d'une interrogation téléphonique auprès de plus de 18 800 établissements, représentatifs du champ de l'enquête classique.

Six mois plus tard, ces établissements ont été réinterrogés par téléphone dans le cadre de l'enquête « BMO écho » afin de faire le point sur les intentions d'embauche annoncées en décembre 2011. Environ 15 000 établissements y ont répondu.

Les réponses obtenues ont fait l'objet d'un redressement effectué sur la base des distributions marginales de plusieurs variables de stratification : la taille d'établissement, le secteur d'activité, la région, le type d'établissement (recruteur ou non, rencontrant des difficultés ou pas) pour être calées sur 2 343 900 établissements constituant le champ de l'enquête classique.